



SMIRTOM
DU VEXIN

La beuille
du **TRI**

N°19 - HIVER 2007

JOURNAL D'INFORMATION
SUR LA COLLECTE SELECTIVE
DES DECHETS MENAGERS
EDITE PAR LE SMIRTOM DU VEXIN



Yves de KERVEGUEN

Le Président Yves de Kerveguen nous a quittés

Maire de Vigny depuis 54 ans, ancien Député, Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise, il était resté néanmoins proche du monde rural. Il est décédé à l'âge de 83 ans, le 7 septembre 2007. Nous garderons de lui l'image d'un homme affable, humain, ouvert à tous. Il aimait recevoir, à la fin des assemblées générales qu'il présidait, les Maires et les Délégués des communes autour d'un pot de l'amitié où sa bonne humeur, sa connaissance de tous ceux qui l'entouraient rendait ces moments particulièrement sympathiques. Homme politique exemplaire mais aussi Administrateur d'avant-garde, il avait su comprendre très tôt l'intérêt de mutualiser les moyens et en particulier dans le domaine du ramassage des ordures ménagères. Il a su à cet effet créer le SMIRTOM du Vexin, regroupant aujourd'hui 93 communes du Val d'Oise et des Yvelines. Cette structure dont il était fier à juste titre, il a su nous la laisser avec une vitalité et une santé financière florissante. Ce sera à nous et à nos successeurs

de protéger, de conserver, voire d'améliorer encore cet héritage, et ce sera là le plus bel hommage que nous puissions rendre à la mémoire de Monsieur de Kerveguen, qui fut un grand Président.



Jean Nicollet

Jean Nicollet
Président du SMIRTOM du Vexin



Attention !

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2008,
NOS COORDONNÉES CHANGENT.

TOUS NOS SERVICES SONT DÉSORMAIS
REGROUPÉS SUR LE CENTRE DE TRI.

- un seul numéro de téléphone pour nous joindre : **01 34 66 18 40**
- et une adresse : **8, chemin de Vernon 95 450 VIGNY**



De gauche à droite : Aurélia Zver, ambassadrice du tri ; Alexandre Lavigogne, responsable d'exploitation, Nicole Fouque, secrétaire administrative, et Anaïs Robinet, ambassadrice du tri.

Le 08 novembre dernier ont eu lieu les élections des membres du bureau du SMIRTOM du Vexin.

Les délégués ont élu :

- Président : M. Jean Nicollet, Maire Adjoint de Gargenville.
- Premier Vice-Président : M. George Mast, Conseiller Municipal de Sagy.
- Deuxième Vice-Président : M. Jocelyn Reine, Maire Adjoint de Mézy-sur-Seine.
- Troisième Vice-Président : M. Maurice Bochart, Conseiller Municipal de Condécourt.

Sommaire

- ▮ Edito p. 1
- ▮ 3 ambassadeurs du tri à votre écoute p. 3
- ▮ Infos pratiques p. 4



3 Ambassadeurs du tri à votre écoute

Le SMIRTOM du Vexin sensibilise les plus jeunes...



Depuis 2005, le SMIRTOM du Vexin a fait le choix de mettre l'accent sur les animations dans les écoles sur l'ensemble du territoire du syndicat. Celles-ci connaissent un grand succès : près de 20 animations ont été réalisées pour l'année 2006-2007, et davantage encore le seront pour l'année scolaire à venir.



Ces animations sont prioritairement destinées aux enfants âgés de 8 à 11 ans et se déroulent durant la période du 1^{er} octobre au 31 mars.

Elles ont pour but d'éveiller les enfants à l'importance du tri sélectif et du recyclage pour préserver l'environnement. **Le tri sélectif doit devenir un réflexe pour eux, il est donc important de commencer à les sensibiliser dès leur plus jeune âge.**

Cette sensibilisation s'effectue donc sur une ou deux demi-journées dans les écoles où nous nous appuyons sur des ateliers de recherche, des jeux et de petits films pour :

- faire réfléchir les enfants à la quantité de déchets générés au quotidien, et mettre en évidence l'intérêt de gérer et d'utiliser ces déchets pour préserver au mieux les ressources naturelles,
- retracer le parcours des différents déchets triés : la collecte, l'usine d'incinération pour les ordures ménagères, le centre de tri et l'usine de recyclage pour les déchets triés.

Avec nos animations, les enfants découvrent qu'ils sont le maillon le plus important de la chaîne pour que les déchets puissent être recyclés.



au SMIRTOM du Vexin

Les contrôles qualité et les suivis de tournée

Le tri sélectif est maintenant devenu une habitude pour la plupart d'entre nous, mais il arrive encore parfois que des bacs contiennent des erreurs de tri !

Ce sont ces erreurs que nous chassons, pour éviter que vos efforts ne soient perdus à cause d'erreurs involontaires.

Les bacs présentant des erreurs en trop grand nombre sont fermés par un ruban adhésif marqué «Erreur de tri», accompagné d'un guide du tri et d'une fiche récapitulative des erreurs observées. Les équipages des camions de collecte ont également pour consigne de ne pas ramasser les bacs qui contiennent trop d'erreurs. Un numéro de téléphone est mis à disposition pour toutes questions éventuelles.

Parallèlement, ces contrôles nous permettent d'établir un suivi statistique sur le territoire du SMIRTOM du Vexin.

Il est à retenir que ces contrôles et ces suivis ne sont pas là pour pénaliser l'habitant, mais bien pour expliquer les erreurs éventuelles et redonner toutes les informations sur l'intérêt du tri.

Il ne faut pas oublier que les déchets triés sont destinés à être recyclés.

Les missions de proximité

Quels sont les rôles d'un ambassadeur du tri ?

Les missions de l'ambassadeur du tri consistent essentiellement à communiquer auprès de l'habitant à travers :

- ➡ Les appels téléphoniques pour répondre à tout type de question,
- ➡ Les visites chez l'habitant pour l'aider et l'accompagner dans sa démarche de tri.

Parallèlement à ces actions, nous participons à des manifestations telles que la fête du Parc de Villarceaux qui se tient au mois de juin.

Ainsi pour répondre à toutes vos questions, nous avons mis à votre disposition ce numéro de téléphone : 01 34 66 18 40. N'hésitez pas, contactez-nous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

www.smirtomduvexin.net

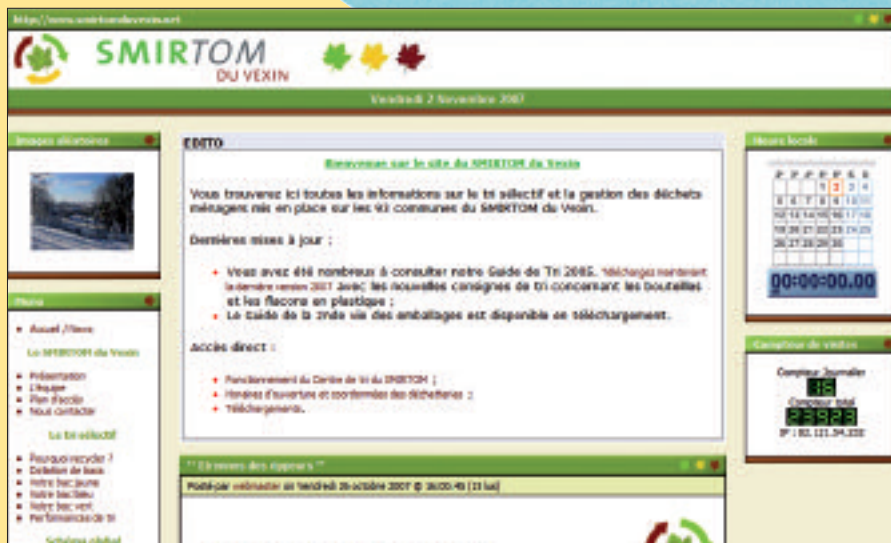
Déjà plus de 22 000 visiteurs sur notre nouveau site Internet !
 Merci de votre intérêt !

Vous ne l'avez jamais visité ?

Voici ce que vous y trouverez :

- des renseignements pratiques sur les déchetteries :
 - les horaires,
 - les modalités d'accès,
 - les déchets acceptés,

- des documents téléchargeables tels que
 - le Guide du tri,
 - les Feuilles du Tri (notre newsletter),
 - le guide sur la Seconde vie des emballages,
- nos contacts téléphoniques et notre adresse e-mail,
- un FAQ et les informations de saison...



... mais aussi :

- des informations concernant le tri sélectif et ses consignes,
- le fonctionnement du centre de

tri de Vigny, et

- des schémas et des explications sur le devenir des déchets après la collecte...

Horaires d'hiver des déchetteries (1^{er} octobre au 31 mars)

Epône

Lundi 14h-17h
 Merc. 14h-17h
 Sam. 9h-12h / 14h-18h
 Dim. 9h-12h

Gargenville

Lundi }
 Merc. } 13h30-17h
 Vend. }
 Sam. 9h-12h30 / 14h-18h
 Dim. 9h-12h30

Marines et Vigny

Lundi 14h-17h
 Merc. 14h-17h
 Sam. 9h-12h / 14h-18h
 Dim. 9h-12h

Magny-en-Vexin

Lundi 10h-12h / 14h-18h
 Merc. 14h-18h
 Vend. 14h-18h
 Sam. 9h-12h / 14h-18h
 Dim. 9h-13h

Informations de saison

Les fêtes de fin d'année arrivent, les cadeaux aussi, mais que faire des emballages ?

- Les grands cartons vont en déchetterie,
- Les papiers cadeaux vont aux ordures ménagères.

➤ Le sapin de Noël ?

Il ne sera pas ramassé avec les ordures ménagères, alors déposez-le à la déchetterie, il sera ensuite transformé en compost !



La beuille
 du TRI

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le SMIRTOM du Vexin au 01 34 66 18 40.



SMIRTOM du Vexin,
 8 chemin de Vernon - 95450 VIGNY
 Tél. : 01 34 66 18 40 - Fax : 01 34 66 13 79
 e-mail : smirtom@smirtomduvexin.net